

Crédits: 30

Présentation

Le programme est offert conjointement par l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

En bref

Pour permettre la réussite des projets, l'approche des problèmes doit être de plus en plus alignée avec ces changements dans l'environnement d'affaires. La gestion de projet moderne exige la conception et la mise en place d'une combinaison de stratégies, de méthodologies et d'outils pour garantir les livraisons selon les nouveaux besoins des clients.

Le DESS en Gestion de projet apporte la réponse adéquate aux besoins de formation des intervenants impliqués dans la conception et gestion de projets complexes et/ou de programmes.

L'objectif fondamental du programme est de permettre aux étudiants de développer des compétences professionnelles en gestion de projet complexe et de programme et d'approfondir et d'intégrer des connaissances reliées à ces domaines.

Objectifs du programme

De façon plus particulière, le DESS en gestion de projet permettra aux étudiants :

- d'acquérir les connaissances et les méthodes et outils avancés de la gestion de projet complexe et/ou de programme;
- de développer des compétences et des attitudes permettant d'intervenir de manière efficiente et efficace dans un environnement de projet.

Atouts UQTR

Les crédits acquis dans le cadre du DESS en gestion de projet dans l'un des établissements partenaires peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à l'autre, l'étudiant peut poursuivre son programme sans pénalité (cf. règles de transfert permanent d'étudiants).

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne et hiver.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Détenir un baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou son équivalent.

Le candidat titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne de 2,8 à 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) verra son dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint pourraient être exigés.

Base expérience

Les candidats ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant une accréditation professionnelle pertinente, les connaissances requises, une formation appropriée ou une expérience pertinente d'au moins sept ans en gestion de projet ou disposant d'au moins 10 ans d'expérience de gestion verront leur dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint pourraient être exigés.

Expérience pratique jugée pertinente

Cette condition signifie que le candidat est d'abord un gestionnaire en exercice directement impliqué dans l'élaboration ou la réalisation de un ou plusieurs projets ou programmes (industrie ou services, privé ou public).

Pourra aussi être considérée comme expérience pertinente, toute activité professionnelle qui se situe dans les domaines étroitement liés à celui de la gestion de projet.

Chaque candidat aura l'obligation de démontrer avec preuve à l'appui la pertinence de son expérience(voir la section pièces à joindre à la demande d'admission)

Posséder une connaissance adéquate de la langue dans laquelle le programme est offert conformément à la politique linguistique applicable.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, selon le système LMD, un diplôme de master 1) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission obtenu avec une moyenne d'au moins 12/20 ou son équivalent.

Le candidat titulaire d'un grade obtenu avec une moyenne de 11/20 à 12/20 verra son dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint pourraient être exigés.

Base expérience

Les candidats ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant une accréditation professionnelle pertinente, les connaissances requises, une formation appropriée ou une expérience pertinente d'au moins sept ans en gestion de projet ou disposant d'au moins 10 ans d'expérience de gestion verront leur dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint pourraient être exigés.

Expérience pratique jugée pertinente

Cette condition signifie que le candidat est d'abord un gestionnaire en exercice directement impliqué dans l'élaboration ou la réalisation de un ou plusieurs projets ou programmes (industrie ou services, privé ou public).

Pourra aussi être considérée comme expérience pertinente, toute activité professionnelle qui se situe dans les domaines étroitement liés à celui de la gestion de projet.

Chaque candidat aura l'obligation de démontrer avec preuve à l'appui la pertinence de son expérience(voir la section pièces à joindre à la demande d'admission)

Posséder une connaissance adéquate de la langue dans laquelle le programme est offert conformément à la politique linguistique applicable.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

Modalités de sélection des candidatures

Moyenne inférieure à 3.2 sur 4.3 ou 12/20

Dans de tels cas, le comité devra baser sa décision sur les critères tels que, l'expérience pertinente, la corrélation entre la formation antérieure du candidat et les objectifs du programme de maîtrise en gestion de projet, la motivation et les objectifs de carrière de l'individu.

Expérience pratique jugée pertinente

Cette condition signifie que le candidat est d'abord un gestionnaire en exercice directement impliqué dans l'élaboration ou la réalisation de un ou plusieurs projets ou programmes (industrie ou services, privé ou public).

Pourra aussi être considérée comme expérience pertinente, toute activité professionnelle qui se situe dans les domaines étroitement liés à celui de la gestion de projet.

Chaque candidat aura l'obligation de démontrer avec preuve à l'appui la pertinence de son expérience. Pour ce faire, il devra fournir avec sa demande d'admission:

- Un Curriculum Vitae (y compris les diplômes et un historique complet vérifiable de son expérience en gestion de projet à savoir la liste des projets, leur importance, les dates de réalisation ainsi que les fonctions exercées et le degré d'implication dans chacun d'eux).
- Une lettre d'intention situant les études de DESS en gestion de projet dans son plan de carrière.

En ce qui a trait au mode de sélection le comité entend procéder comme suit. Les dossiers sont étudiés au départ par un comité de sélection composé de professeurs en gestion de projet. Au besoin, le directeur du comité peut rendre à lui seul une décision d'admission, en conformité avec les modalités de sélection établies par ce comité de sélection.

Baccalauréat ou équivalent

Par équivalent, on entend un diplôme étranger qui serait reconnu comme étant de même niveau que les baccalauréats décernés par les universités québécoises.

Moyenne cumulative de 12/20 ou l'équivalent

Exceptionnellement, le comité de sélection pourra admettre des candidats dont la moyenne cumulative se situe entre 2,8 et 3,1 (sur 4,3) ou 11 et 11,9 (sur 20). Dans de tels cas, le comité devra baser sa décision sur les critères tels que, l'expérience pertinente, la corrélation entre la formation antérieure du candidat et les objectifs du programme de maîtrise en gestion de projet, la motivation et les objectifs de carrière de l'individu.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (27 crédits)

MGP7060	Séminaire d'intégration - Projet
MGP7112	Conception de projet
MGP7121	Planification et contrôle opérationnels de projet
MGP7130	Management des équipes de projet et de programme
MGP7131	Standardisation et gestion de projet
MGP7133	Management d'un projet
MGP7201	Gestion des enjeux et des risques en management de projet complexe et de programme
MGP7202	Management stratégique de projet et de programme
MGP7203	Séminaire d'intégration projet complexe et programme

Cours complémentaires (3 crédits)

Sur approbation du directeur de comité de programme, l'étudiant choisit 1 cours (3 crédits) de deuxième cycle en gestion de

projet, en finance, en management ou dans tout autre domaine jugé pertinent.

Autres renseignements

Équivalences et reconnaissance des acquis

Reconnaissance d'acquis et exemptions :

Note : les candidats disposant d'une accréditation professionnelle pertinente et d'une expérience professionnelle importante pourraient se voir exemptés d'une partie des cours du niveau 1. Le processus de reconnaissance des acquis est fixé par le comité de programme selon les modalités de chacun des établissements.

Le cours Séminaire d'intégration I ne peut être visé par une exemption ou une reconnaissance des acquis.

Le candidat ayant complété un programme court de deuxième cycle en gestion de projet avec une moyenne cumulative étale ou supérieure à 3,0 sur 4,3, ou le candidat ayant complété un DESS en gestion de projet avec une moyenne étale ou supérieure à 2,7 sur 4,3, se voit reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ces programmes. Pour bénéficier de la reconnaissance d'acquis, chacun des cours doit avoir été réussi avec une note égale ou supérieure à B-.